



## FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POURQUOI LA CGT NE SIGNE PAS L'ACCORD « QUALITE DE VIE AU TRAVAIL »

Depuis des années, la CGT dénonce les conditions et la surcharge de travail, les non-remplacements, la politique budgétaire, le management.

Avec l'ouverture d'une enquête parlementaire, le récent conflit à l'EHPAD de Foucherans (UES Les Opalines) dans le Jura et sa médiatisation ont permis de mettre sur la place publique, puis au cœur du débat politique, la question du financement des EHPAD et plus largement de la prise en charge de la santé en France.

Les contacts que nous entretenons avec d'autres salarié.e.s et organisations syndicales de l'entreprise KORIAN en Belgique, en Allemagne et en Italie, prouvent la volonté de nos dirigeants à faire plus de profits quels que soient les dispositifs de financement dans chacun des pays européens ; d'ailleurs les derniers chiffres le démontrent avec un bond de 19% des bénéfices au premier semestre 2017.

Lors des dernières NAO, nous l'avons dénoncé une fois de plus par notre communiqué de presse ainsi que par une lettre ouverte à Madame Sophie Boissard, directrice générale de Korian, sans aucune réponse à ce jour.

Dans cet accord, creux, plein de bonnes intentions, aucun indicateur, aucune proposition concrète.

8 mois de négociations pendant lesquels la CGT a demandé avec force, systématiquement, que l'entreprise s'engage sur une volonté de propositions sur la reconnaissance de la pénibilité du travail de ses salarié-es.

Rien dans cet accord....

La CGT ne peut cautionner des accords «bling-bling» à destination des investisseurs uniquement et sous couvert d'un dialogue social de surface, de vitrine, au détriment des salarié-es.

Montreuil, le 15 septembre 2017

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

50

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.75  
E-Mail : sg@sante.cgt.fr